

# Un jeune sur deux formé aux métiers de l'industrie n'y travaille pas

Béatrice Madeline

## La déconnexion entre la formation dispensée et les besoins du bassin d'emploi explique en partie l'« évaporation » de cette main-d'œuvre

**S**ur le long chemin de la réindustrialisation, la France se heurte à un obstacle majeur : le manque de main-d'œuvre. Les difficultés de recrutement pénalisent toujours plus de trois entreprises sur quatre, selon le dernier baromètre TPE/PME réalisé par l'institut Rexecode publié en mai 2023. Le problème est particulièrement aigu dans l'industrie.

Pourtant, les filières de formation aux métiers de l'industrie, allant du CAP à bac + 2, comptent assez d'élèves pour répondre aux besoins des entreprises, expliquent Guillaume Basset et Olivier Lluansi, anciens délégués aux Territoires d'industrie, dans une note publiée en juillet 2023 par la Fabrique de l'industrie. « *En fait, les tensions au moment du recrutement s'expliquent pour beaucoup par un taux d'évaporation important des jeunes formés aux métiers industriels* », expliquent-ils. Autrement dit, nombre de jeunes, à l'issue de la formation, ne s'inséreront finalement pas sur le marché du travail, ou alors ils exerceront d'autres métiers que ceux pour lesquels ils ont été formés.

### Orientation par défaut

Selon les décomptes réalisés par les deux experts, c'est un jeune sur deux qui change de voie une fois son CAP ou son bac professionnels en poche. Les écoles forment ainsi environ 125 000 jeunes chaque année à la métallurgie, à la chimie et à d'autres métiers industriels – pour des besoins évalués entre 80 000 et 90 000 postes à pourvoir par an. Mais seulement 65 000 s'insèrent effectivement dans un métier correspondant à leur formation.

Comment expliquer cette « évaporation » massive ? Première explication, une partie de ces jeunes ont été orientés vers les métiers de l'industrie par défaut, sans motivation réelle. Ensuite, les jeunes sont formés à des spécialités déconnectées de leur bassin d'emploi, et sont donc amenés à être mobiles géographiquement pour trouver à un emploi ou à devoir à changer de filière ou de secteur.

« *Après quarante ans de désindustrialisation, le nombre de centres de formation a baissé* », remarquent notamment les deux auteurs de la note. Résultat, la distance entre les établissements, les jeunes et les entreprises en mesure de les recruter n'a cessé d'augmenter.

Philippe Lescarret, proviseur de la cité scolaire Albert-Camus de Mourenx (Pyrénées-Atlantiques), qui compte un lycée professionnel et des filières de formation aux métiers de la chimie et de la sécurité et est proche de Lacq et de ses entreprises chimiques, confirme ce constat. « *Les jeunes ne sont pas très mobiles, mais, dans les Pyrénées-Atlantiques, ils ne sont pas mobiles du tout. Ils sont nés ici, leurs familles sont ici et ils souhaitent y rester. Aller travailler à Pau, à 20 kilomètres, c'est déjà compliqué, alors Bordeaux, c'est inenvisageable.* » A l'inverse, faire venir les jeunes des Landes, département voisin, dans les centres de formation de Mourenx se révèle tout aussi compliqué, assure M. Lescarret.

Mieux adapter les centres de formation aux besoins des territoires semble être une piste à suivre. C'est, par exemple, ce que font les écoles de production, créées spécifiquement pour répondre aux besoins d'un consortium d'entreprises sur un bassin d'emploi. Les jeunes y produisent des commandes réelles des sociétés partenaires « *ce qui les motive et permet de créer un lien avec les recruteurs* », explique Patrick Carret, directeur général de la Fédération nationale des écoles de production.

Autre exigence : les jeunes doivent effectuer un stage de trois à cinq jours avant de s'engager dans le cursus pour tester leur motivation, et la distance maximale admise entre leur domicile et l'école est de trente kilomètres. Moyennant quoi, « *le taux d'évaporation à l'issue des études est bien moindre qu'ailleurs* », souligne M. Carret. Treize nouvelles écoles de production doivent d'ailleurs ouvrir en cette rentrée, s'ajoutant aux 56 déjà existantes en France.